

Roxboro, le 7 décembre 2003

Communauté Métropolitaine de Montréal  
Secrétariat de la  
Commission de l'environnement  
2055, rue Pell, bureau 550  
Montréal, P.Q., H3A 3L6

Bonjour Monsieur André Boileau,  
Bonjour mesdames et messieurs membres de la commission.

Le Comité pour un environnement sain à Dollard-des-Ormeaux/ Roxboro tient à remercier la CMM de permettre aux citoyens et citoyennes de s'exprimer lors de cette consultation publique. Nous félicitons aussi la Communauté Métropolitaine de Montréal pour le manuel présentant le projet du plan de gestion des matières résiduelles. Il offre une mine d'information et l'occasion pour chaque occupant de la CMM de voir sa situation locale et celle de ses voisins. Il permet aussi de comparer à chaque année notre progrès. Il y manque cependant les coûts cachés comme le niveau de pollution des écosystèmes et l'impact sur la santé qui sont des données toujours difficiles à rapprocher quantitativement de nos gestes dans ce domaines, mais ils existent.

À l'agenda municipal des dernières années, les urgences ont pris la place des priorités. En tant que citoyennes et citoyens nous en sommes très déçus. Nous n'avons pas été assez vigilants, ce plan nous réveille.

Nous sommes de plus en plus nombreux à être conscients de l'impact de la pollution à tous les niveaux ainsi que celle des gaz à effets de serres. Nous sommes inquiets de l'augmentation des journées de smog à Montréal ainsi que des écarts de température comme la canicule en France qui a causé plusieurs morts ou comme les inondations dans d'autres lieux. De plus, nous nous sentons impuissants et frustrés lorsqu'on voit des documentaires montrant l'effet des bouleversements climatiques sur les animaux magnifiques que sont nos ours polaires.

1- À cet égard, le Comité pour un environnement sain à DDO/Roxboro s'oppose au report de la date pour 2008. Nous préférons conserver le premier objectif même si cela nous oblige à prendre les bouchées doubles et à renégocier des contrats. La dégradation de nos qualités de vie a assez duré. Nous conservons aussi l'objectif de mises en valeur d'environ 60% des matières résiduelles. Nous voulons voir ce pourcentage augmenter à 80 % pour 2013. Nous aimerions que la CMM nous propose une date courageuse et mobilisatrice pour atteindre presque 100%, prochainement, comme cela se fait déjà en Allemagne. En tant que citoyennes et citoyens, nous sommes prêts à supporter nos élus dans l'atteinte de cet objectif.

2- Nous sommes en faveur d'un scénario d'autonomie régionale. Il est important que chaque région se responsabilise et maximise sa capacité d'autogestion sur place des matières qu'elle produit. Mais selon ce concept, nous ne sommes pas convaincus que les centres de transbordements soient essentiels.

Il appartient à chaque région d'ajuster son agenda en fonction de l'objectif de 2008. Ceux qui sont déjà avancés pourront s'appliquer à augmenter le pourcentage de produits détournés et valorisés.

Ces dates sont la limite maximale et non la limite minimale. Nous sommes en retard, ces mesures auraient dues être en fonction dans les années 1980.

Voici quelques avenues de solutions que nous proposons à certains aspects du problème :

3- Le plan proposé parle d'un budget d'implantation. Chaque région pourrait gérer sa portion de manière à accélérer le processus en fonction de ses besoins et de ses ressources.

Des tables de concertation et de coordination régionales peuvent être des lieux rassembleurs et mobilisateurs des forces du milieu pour implanter ces projets de manière efficace. Elles peuvent même favoriser le démarrage de nouvelles entreprises dans ce domaine qui sont très utiles pour la société. Les Centres local de développement offrent des bonnes plateformes de travail. Si on ajoute un parrainage de Recyc-Québec on peut créer des équipes dynamiques avec un suivi dans le temps.

En attendant que les éco-centres soient en fonction dans quelques temps, on pourrait fournir des camions supplémentaires aux organismes qui font de la collecte à domicile car ils ne suffisent pas à la tâche. Le délai d'attente est d'au moins deux semaines et ce n'est pas tous les résidents qui peuvent attendre donc la matière va au poubelle. On pourrait aussi augmenter la permission de mise à la rue des déchets de deux heures afin de donner la chance aux recycleurs déjà dans le milieu de faire leur travail.

4- Le plan propose de construire des édifices neufs comme éco-centres. Dans notre région nous avons des édifices industriels vacants qui pourraient être « recyclés » à cette fin. Nous pourrions donc avoir des éco-centres très rapidement et à coût abordable selon nous. Dans notre région un seul éco-centre est proposé. Le territoire à desservir est très vaste. Le taux de participation de la population sera supérieur si cet édifice est à distance raisonnable de leur demeure. Nous préférons plusieurs centres d'envergure moyenne à un ou deux mégas éco-centres.

5- L'adhésion des citoyens :

La motivation des occupants fluctue dans le temps. Nous suggérons pour la campagne de sensibilisation périodique d'avoir un porte-parole associé qui pourrait être monsieur Claude Meunier, le célèbre Pôpa de la série télévisée « La petite vie ». Ce personnage haut en couleur, offrirait du matériel créatif à l'infini. La fixation qu'a le personnage de Pôpa pour ses vidanges est connue de tous les québécois francophones.

Les campagnes de sensibilisation pourraient être aussi secondées par des groupes communautaires déjà existants et impliqués dans les villes (scouts, groupes sociaux, sociétés d'horticulture et d'écologie).

6- Pour ce qui est du bac pour la collecte sélective, il ne semble pas faire l'unanimité.

Le bac prend trop de place pour ceux qui vivent en appartement et condos. Et il est trop lourd pour certaines personnes âgées ou malades. Des sacs résistants et réutilisables seraient préférables accompagnée d'une fréquence accrue de la collecte. On peut aussi placer dans le bas de chaque édifice multi logements des conteneurs adaptés pour recevoir le recyclage.

Le bac n'est pas assez gros pour plusieurs personnes qui demeurent dans des maisons unifamiliales. On pourrait leur offrir un bac plus gros ou un deuxième.

Le bac pourrait avoir une section supplémentaire pour les batteries et peut-être même pour les petits appareils électriques et électroniques.

Nous souhaitons que les autres appareils électroniques et informatiques puissent être apportés dans les éco-centres ou collecter en même temps que les déchets dangereux. Il faut aussi prévoir l'arrivée massive de téléviseurs en 2008, car les télédiffuseurs utiliseront des signaux d'émission différents.

Il serait important de simplifier un peu le tri chez les occupants. Il faudrait inclure tous les métaux, tout le verre et tout le plastique dans le bac. Le volume ira au bon endroit ou il sera trié adéquatement en fonction des possibilités de revalorisation. Nous espérons que la recherche permettra un jour de valoriser toutes ses matières et que des lois interdiront la vente de produits qui contiennent des déchets ne pouvant être recyclés de façon économique et sécuritaire.

Après s'être informé à ceux qui ont le service du bac roulant pour les déchets de jardin et de table, il nous a été dit qu'il est difficile à nettoyer. L'utilisation de sacs biodégradables pour mettre les déchets à l'intérieur de ce bac solutionne ce problème. Cependant il est parfois difficile d'avoir un fournisseur de sacs fiable, à proximité et qui a des sacs dont le coût est raisonnable.

La Ville de Montréal est sur le point de déposer un budget prévoyant un montant pour l'éducation de la population sur les alternatives aux pesticides. Le programme pourrait inclure de laisser les rognures de gazon sur le terrain et ainsi alléger les sacs d'ordures de ces déchets.

7- Une fois les citoyens bien informés et ayant accès à des services adaptés à leur situation, il sera utile de prévoir une taxe pour le surpoids.

La Base Militaire de Borden en Ontario, utilise un système de vignettes à coller sur les sacs de déchets. Seulement les sacs avec vignettes sont collectés. Ces vignettes sont disponibles à l'épicerie où on les achète dans un format ressemblant à des billets d'autobus détachables. Le recyclage est gratuit et les ménages ont la possibilité de faire du compostage domestique. Les gens font de l'herbicyclage. Cette méthode de taxer est intéressante une fois que la collecte à trois voies sera instaurée. Sinon elle sera injuste pour les gens qui vivent en logement et qui n'ont pas accès à des composteurs domestiques. Nous espérons aussi que les mêmes efforts seront consentis du côté des institutions et des entreprises.

Notre comité vous remercie à l'avance de l'attention que vous porterez à ses demandes. Il nous fera plaisir de participer à l'implantation des mesures positives qui seront mises de l'avant.

Respectueusement,

Ginette Caron  
Comité pour un environnement sain  
à Dollard-des-Ormeaux/Roxboro  
Tél : (514) 684-2295

[caron.ginette@sympatico.ca](mailto:caron.ginette@sympatico.ca)

46, 1<sup>ère</sup> avenue nord,  
Roxboro, P.Q. H8Y 2K9